

>> MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS D'ENTRÉE 2010

- > Ouverture de la période de dépôt des inscriptions : le 22 juin 2010
- > Date limite de dépôt des inscriptions : le 11 septembre 2010
- > Épreuves d'admission : entre le 15 et le 25 septembre 2010
- > Début des cours, pour les candidats déclarés admis : lundi 4 octobre 2010

Après avoir pris connaissance des conditions d'accès, des justificatifs demandés et de la nature des épreuves, les candidats doivent transmettre le bulletin de pré-inscription, disponible à la scolarité, ou téléchargeable sur www.conservatoire-lyon.fr

au
Conservatoire de Lyon – Service de la scolarité
4, Montée Cardinal Decourtray
69321 Lyon CEDEX 05

Frais/Coûts de la scolarité :

La pré-inscription et le passage de l'audition sont gratuits.

Seuls les candidats retenus au stage d'admission en cycle d'orientation professionnelle acquitteront des frais de participation au stage d'un montant de 44 €. Ces droits seront déduits de leurs frais de scolarité, s'ils sont admis au conservatoire. Pour les autres, les sommes resteront acquises au conservatoire.

COÛTS FAMILLES IMPOSABLES	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant et +
Cycles d'enseignement initial	476	344	212
Cycle d'orientation professionnelle	536	386	236

COÛTS FAMILLES NON IMPOSABLES	
Cycles d'enseignement initial	168
Cycle d'orientation professionnelle	186

Pré-requis à l'inscription :

Cycle d'enseignement initial : avoir entre 16 et 21 ans le 4 octobre 2010, débutants acceptés pas de conditions de formation préalable.

Cycle d'orientation professionnelle,

parcours d'enseignement professionnel initial : avoir entre 17 et 24 ans le 4 octobre 2010

parcours spécialisé : avoir entre 18 et 25 ans le 4 octobre 2010

Conditions de formation préalable :

- Justifier d'au moins une année de pratique théâtrale (3 heures hebdomadaires minimales) au sein d'un conservatoire ou un cours de théâtre ou un atelier de formation dispensé par une compagnie théâtrale,
- À défaut, justifier avoir suivi au moins deux années d'une option lourde ou légère d'un lycée, ou d'un atelier de pratique à l'université,
- À défaut, justifier 99 heures de pratiques cumulées à l'occasion de stages de formation théâtrale dispensés dans une école, un cours ou une compagnie hors stages de théâtre pour enfants (- de 15 ans)

NB : Les ateliers-théâtre pour enfants (- de 15 ans), les ateliers proposés par les collèges ou les écoles élémentaires, ne peuvent pas être pris en compte

>> ÉPREUVES D'ADMISSION

Les candidats dont le dossier aura été retenu seront invités à suivre les épreuves d'admission

Les candidats ne recevront pas de convocation

Les horaires de passage seront affichés au Conservatoire ou consultables sur le site Internet du conservatoire www.conservatoire-lyon.fr ou par téléphone au 04 78 25 91 39 : à partir du **mardi 7 septembre 17 h**, la liste des horaires de passage sera remise à jour et complétée **les vendredi 10, puis mardi 14 septembre 17h** en fonction des nouvelles candidatures enregistrées jusqu'à la date limite d'inscription

CYCLES D'ENSEIGNEMENT INITIAL

> **ADMISSIBILITÉ : VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2010**

Chaque candidat aura préparé un parcours libre, incluant du texte, d'une durée de 2 à 4 minutes maximum (monologue, poème, scène avec réplique, etc.).

Les candidats n'ayant pas appris leurs textes par cœur seront éliminés d'office

L'audition pourra être suivie d'un court entretien avec le jury portant sur les motivations du candidat.

> **ADMISSION : LE SAMEDI 25 SEPTEMBRE DE 9H À 16H.**

Une vingtaine de candidats du premier tour sera retenue pour participer à un atelier, encadré par l'équipe pédagogique à l'issue duquel le jury délibérera pour retenir une douzaine d'élèves qui seront déclarés admis au conservatoire.

CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

PARCOURS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL ET PARCOURS SPÉCIALISÉ

> **ADMISSIBILITÉ (1^{er} tour) : MERCREDI 15, JEUDI 16 ET VENDREDI 17 SEPTEMBRE**

Les candidats seront invités à participer à une séance de 2 heures pour laquelle ils devront avoir préparé :

- Une scène avec réplique de 3 minutes à choisir parmi les œuvres de Shakespeare, Molière, Corneille, Racine, Marivaux, Hugo, Musset, Büchner, Ibsen, Tchekhov, Feydeau, Claudel, Koltès, Copi, Hanokh Levin, Olivier Py, Valère Novarina, Philippe Minyana, Botho Strauss, Deha Loher, Martin Crimp, Lars Nören, Howard Barker, Sarah Kane.
- Un parcours libre, incluant du texte, d'une durée de 3 minutes (monologue, poème, scène avec réplique, etc.).
- Une chanson qu'ils interpréteront sans accompagnement ni bande son. Les paroles devront être chantées en langue française. Cette épreuve servira à évaluer les qualités de présence et non les qualités musicales du candidat.

Les candidats n'ayant pas appris leurs textes par cœur seront éliminés d'office

Vingt-quatre candidats, au plus, seront retenus à l'issue de cette audition pour participer au stage d'admission

> **STAGE D'ADMISSION les 20, 21, 22 septembre**

Les candidats devront se rendre disponibles ces trois jours de 9h à 21h (prévoir travail entre stagiaires en soirée)

> **ADMISSION: le jeudi 23 septembre de 9h à 18 h**

Entretiens + audition finale devant jury de travaux préparés durant le stage

Le jury délibérera ensuite pour décider de l'affectation des élèves définitivement admis au conservatoire dans l'un des deux parcours en tenant compte de leurs demandes.

